



KPMG SA
51 rue de Saint Cyr
69009 Lyon

Association Entrepreneurs du Monde

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024
Association Entrepreneurs du Monde
33 cours Albert Thomas - 69003 Lyon

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92086 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
51 rue de Saint Cyr
69009 Lyon

Association Entrepreneurs du Monde

33 cours Albert Thomas - 69003 Lyon

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

À l'assemblée générale de l'association Entrepreneurs du Monde,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Entrepreneurs du Monde relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Compte de résultat par origine et destination et compte d'emploi annuel des ressources

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et destination et du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public, sont décrites de manière appropriée dans les notes « 7 Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD) » et « 8 Compte Emploi Ressources (CER) » de l'annexe, sont conformes aux dispositions du règlement ANC n° 2018-06 et ont été correctement appliquées.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 19 juin 2025

KPMG SA

Jean-Marie Besson

Associé

Bilan Actif (en euros)		Exercice au 31 Décembre 2024			2023	
		Montant brut	Dépréciation	Montant net		
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement	-	-	-	
		Frais de recherche et de développement	-	-	-	
		Donations temporaires d'usufruit	-	-	-	
		Concessions, brevet, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	80 691	(71 011)	9 680	12 155
		Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
		Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-
		Avances et acomptes	-	-	-	-
	TOTAL	80 691	(71 011)	9 680	12 155	
	Immobilisations corporelles	Terrains	-	-	-	-
		Constructions	-	-	-	-
Inst. techniques, mat. out. Industriels		-	-	-	-	
Autres immobilisations corporelles		56 892	(56 892)	-	1 191	
Immobilisations corporelles en cours		-	-	-	-	
Avances et acomptes		-	-	-	-	
TOTAL	56 892	(56 892)	-	1 191		
Immobilisations financières	Participations	310 956	-	310 956	310 956	
	Créances rattachées à des participations	-	-	-	-	
	Autres titres immobilisés	-	-	-	-	
	Prêts	9 013	(9 013)	-	-	
	Autres immobilisations financières	9 417	-	9 417	6 432	
TOTAL	329 386	(9 013)	320 373	317 388		
TOTAL I		466 969	(136 916)	330 053	330 734	
Actif circulant	Stock et encours	Matières premières, approvisionnements	-	-	-	
		En cours de production biens et services	-	-	-	
		Produits intermédiaires et finis	-	-	-	
		Marchandises	-	-	-	
	TOTAL	-	-	-	-	
Créances	Avances et acomptes versés sur commande	-	-	-	-	
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	-	-	-	-	
	Créances reçues par legs ou donations	-	-	-	-	
	Créances sur subventions	1 726 050	-	1 726 050	2 046 546	
	Autres créances	3 193 472	-	3 193 472	2 109 835	
TOTAL	4 919 522	-	4 919 522	4 156 381		
Divers	Valeurs mobilières de placement	2 121 693	-	2 121 693	1 556	
	Instruments de trésorerie	-	-	-	-	
	Disponibilités	544 601	-	544 601	602 005	
	Charges constatées d'avance	4 374	-	4 374	518 434	
TOTAL II		7 590 190	-	7 590 190	5 278 376	
Frais d'émission d'emprunt (III)		-	-	-	-	
Primes de remboursement des emprunts (IV)		-	-	-	-	
Ecart de conversion - Actif (V)		110 784	-	110 784	61 188	
TOTAL DE L'ACTIF		8 167 944	(136 915)	8 031 028	5 670 298	

Bilan Passif (en euros)		Exercice au 31 Décembre 2024	Exercice au 31 décembre 2023
Fonds propres	Sans droit de reprise		
	Fonds propres sans droit de reprise	63 583	63 583
	Fonds propres statutaires	-	-
	Fonds propres complémentaires	-	-
	Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. Inv, biens renouvelables)	-	-
	Avec droit de reprise		
	Fonds propres avec droit de reprise	-	-
	Fonds propres statutaires	-	-
	Fonds propres complémentaires	-	-
	Apports	-	-
	Legs et donations	-	-
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs	-	-
	Ecarts de réévaluation	-	-
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles	-	-
	Réserves pour projet de l'entité	-	-
	Réserves	534 790	534 790
	Autres	-	-
	Report à nouveau	(153 253)	167 240
Résultat de l'exercice	135 610	(320 493)	
SITUATION NETTE		580 731	445 121
Autres fonds			
Fonds propres consommables	-	-	
Subventions d'investissement	-	-	
Provisions réglementées	-	-	
Droit des propriétaires (commodat)	-	-	
TOTAL I		0	0
Fonds reportés liés aux legs ou donations	-	-	
Fonds dédiés	191 741	134 160	
TOTAL FONDS REPORTES ET DEDIES II		191 741	134 160
Prov.			
Provisions pour risques	156 339	61 188	
Provisions pour charges	-	-	
TOTAL PROVISIONS III		156 339	61 188
Dettes			
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)	-	-	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (3)	49 591	180 926	
Emprunts et dettes financières divers (2)	351 024	447 595	
Avances et acomptes reçus (1)	-	-	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 872	24 411	
Dettes des legs ou donations	-	-	
Dettes fiscales et sociales	160 726	129 022	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	
Autres dettes	1 293 202	805 423	
Instruments de trésorerie	-	-	
Produits constatés d'avance	5 223 293	3 441 053	
TOTAL IV		7 097 707	5 028 429
Ecart de conversion - Passif (V)		4 511	1 401
TOTAL DU PASSIF		8 031 028	5 670 298
Renvois			
Dettes sauf (1) à plus d'un an	-	-	
Dettes sauf (1) à moins d'un an	-	-	
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	-	-	
(3) Dont emprunts participatifs	5 371	111 691	

Compte de résultat (en euros)		2024	2023
Produits d'exploitation	Cotisations	-	-
	Ventes de biens et services	22 983	40 463
	Ventes de biens	-	-
	<i>dont ventes de dons en nature</i>	-	-
	Ventes de prestations	22 983	40 463
	<i>dont parrainages</i>	-	-
	Ventes de marchandises	-	-
	Production vendue	-	-
	Production stockée	-	-
	Production immobilisée	-	-
	Produits de tiers financiers	3 148 855	2 160 749
	Subvention d'exploitation	-	-
	Concours publics et subventions d'exploitation	3 148 855	2 160 749
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	-	-
	Ressources liées à la générosité du public	2 501 125	2 257 755
Dons manuels	429 257	370 743	
Legs, donations et assurances-vie	-	-	
Contributions financières et mécénats	2 071 868	1 887 012	
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	316 800	415 782	
Utilisations des fonds dédiés	134 160	374 660	
Autres produits	4 105	3 615	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I		6 128 028	5 253 024
Charges d'exploitation	Marchandises Achats	(17 844)	(34 011)
	Variation de stocks marchandises	-	-
	Matières premières et autres approvisionnements Achats	-	-
	Variation de stocks m.p et autres approvisionnements	-	-
	Autres achats et charges externes	(482 273)	(522 433)
	Aides financières	-	-
	Impôts, taxes et versements assimilés	(9 030)	(6 929)
	Salaires et traitements	(1 558 232)	(1 430 333)
	Charges sociales	(442 748)	(381 420)
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	(10 956)	(12 622)
	Dotations aux provisions	(45 555)	-
	Subventions versées par l'association	(3 189 532)	(2 839 210)
	Report en fonds dédiés	(191 741)	(134 160)
Autres charges	(3 974)	(4 085)	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II		(5 951 885)	(5 365 203)
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)		176 143	(112 179)
Produits financiers	Produits financiers de participations	-	-
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé	20 653	440
	Autres intérêts et produits assimilés	-	-
	Reprises sur provisions, transferts de charges	61 188	43 765
	Différences positives de change	-	-
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III		81 841	44 205
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions	(110 784)	(61 188)
	Intérêts et charges assimilées	(10 772)	(9 300)
	Différences négatives de change	-	-
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES IV		(121 556)	(70 488)
RESULTAT FINANCIER (III-IV)		(39 715)	(26 283)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV)		136 428	(138 462)
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 833	10 013
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	-	-
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	-	-
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS V		3 833	10 013
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	(4 650)	(192 045)
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	-	-
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	-	-
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELS VI		(4 650)	(192 045)
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		(817)	(182 032)
Participation des salariés aux résultats (VII)		-	-
Impôts sur les bénéfices (VIII)		-	-
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		-	-
Engagements à réaliser sur ressources affectées		-	-
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)		6 213 701	5 307 242
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)		(6 078 091)	(5 627 735)
EXCEDENT OU DEFICIT		135 610	(320 493)
Produits	Bénévolat	570 547	1 009 946
	Prestations en nature (CVN)	4 848	121 454
	Dons en nature	38 118	15 191
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)		527 581	873 301
Charges	Secours en nature	(570 547)	(1 009 946)
	Mise à disposition de biens et services	(527 581)	(873 301)
	Prestations en nature (ch.des CVN)	-	-
	Personnel bénévole	(38 118)	(8 930)
		(4 848)	(127 715)

|

**Annexe aux comptes annuels
de l'exercice clos le
31 décembre 2024
(Montants exprimés en Euros)**

Table des matières

1	PRESENTATION DE L'ASSOCIATION ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE	2
2	PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES	3
3	INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	7
4	INFORMATIONS RELATIVES AUX COMPTES DE GESTION	17
5	ENGAGEMENTS HORS BILAN	18
6	EVENEMENT POST CLOTURE	19
7	COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)	20
8	COMPTE EMPLOI RESSOURCES (CER)	23
9	ETAT DES AVANTAGES ET RESSOURCES PROVENANT DE L'ETRANGER (EAR)	25

1 PRESENTATION DE L'ASSOCIATION ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Entrepreneurs du Monde est une association française reconnue d'intérêt général, créée en 1998. Elle est labellisée par le Don en confiance grâce à la qualité de la gestion de ses fonds et sa transparence financière.

Sur 4 continents, 841 collaborateurs accompagnent l'insertion sociale et économique de personnes en situation de grande précarité en Afrique, en Asie, en Haïti et en France. Entrepreneurs du Monde les aide à entreprendre, à accéder à l'énergie et à s'adapter au changement climatique pour s'émanciper.

Pour réaliser sa mission, Entrepreneurs du Monde crée et incube des organisations locales (programmes) jusqu'à leur autonomie en s'appuyant sur quatre métiers clefs: la microfinance sociale, l'appui à la création de très petites entreprises et l'insertion professionnelle, l'accès à l'énergie et enfin l'agro-entrepreneuriat.

Quelques chiffres en 2024 (comparaison 2023) :

- Pays **12** (12)
- Programmes en cours d'incubation **21** (21)
- Bénéficiaires dans entreprises en cours d'incubation **165 848** (162 964)
- Programmes autonomes **11** (10)
- Bénéficiaires dans entreprises déjà autonomes **239 072** (213 926)
- Séances de formation **34 292** (42 042)
- Bénéficiaires femmes **88%** (84%)
- Budget annuel **6,2M€** (5,3M€)
- Collaborateurs sur le terrain **825** (814)
- Collaborateurs siège **30** (27)



2 PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les informations contenues dans cette annexe sont relatives au bilan avant répartition de l'exercice de 12 mois clos le 31/12/24 dont le total est de 8 031 028 euros et au compte de résultat de l'exercice affichant un excédent de 135 610 euros.

Les notes et les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Sauf indication contraire, les données sont présentées en euros.

Règles générales

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels applicables au milieu associatif définis par :

- Le règlement n°2018-06 du 5 décembre 2018 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif,
- Le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) relatif au nouveau plan comptable général modifié par le règlement n°2016-07 du 4 novembre 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Circonstances empêchant la comparabilité d'un exercice à l'autre

Néant.

Application du plan comptable associatif

Le service comptable s'est appliqué à suivre le plan comptable associatif, en associant une comptabilité analytique afin de répartir par projet toutes les charges et tous les produits comptabilisés.

- Le code analytique pour différencier les projets reste inchangé. Celui-ci se compose de 3 parties : A-B-C

A : Zone géographique (1 Asie, 2 Afrique, 3 Caraïbes, 4 Europe)

B : Pays

C : Numéro chronologique des projets dans un même pays

ENTREPRENEURS du Monde

Immobilisations incorporelles et corporelles

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue :

Catégorie	Durée
Logiciels	1 à 3 ans
Agencement et Aménagement	5 ans
Matériel informatique	1 an
Mobilier	5 ans

Titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.

Une dépréciation est effectuée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition. La valorisation de la valeur d'inventaire prend en compte les capitaux propres et les perspectives d'avenir.

Prêts aux programmes

Dans le cadre de son activité, l'association avance de l'argent aux partenaires sous forme de prêts non rémunérés. Les prêts sont comptabilisés à leur valeur nominale. En fin d'exercice, une analyse est menée afin d'identifier les risques de non recouvrement. Le cas échéant, une provision pour dépréciation est constituée du montant du risque estimé.

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance correspondent principalement aux aides versées par l'association sur le terrain et non encore consommées.

Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée pour les risques et charges nettement précisés quant à leur objet et dont l'échéance ou le montant ne peuvent être fixés de façon précise dès lors que cumulativement :

- L'association a une obligation à l'égard d'un tiers,
- Il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources au bénéfice du tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci,
- L'estimation de l'obligation est suffisamment fiable.

Provisions pour risque de change

Au 31/12/2024, les pertes et gains latents de change sur les dettes et les créances ont été comptabilisés en différence de conversion. De plus, une provision pour perte de change est constatée au 31 décembre 2024 sur la base des pertes latentes de change identifiées.

Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « Fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Sont comptabilisés dans les comptes de fonds dédiés, les montants non utilisés pendant l'exercice des ressources suivantes :

- subventions d'exploitation,
- contributions financières reçues d'autres personnes morales de droit privé à but non lucratif qui concernent un projet défini,
- ressources liées à la générosité du public comprenant les dons manuels, le mécénat, les legs, donations et assurances-vie.

Les sommes inscrites au passif en « Fonds dédiés » sont rapportées en produit au compte de résultat au cours des exercices suivants, au fur et à mesure de la réalisation du projet défini, par le crédit du compte « Utilisations de fonds dédiés ».

Sont comptabilisées au crédit du compte « Utilisation de fonds dédiés » :

- les montants des charges d'exploitation comptabilisées dans l'exercice et affectées à la réalisation d'un projet défini,
- les montants des immobilisations acquises ou produites dans l'exercice et affectées à la réalisation d'un projet défini,
- les remboursements aux tiers financeurs de la part non utilisée le cas échéant.

Subventions d'exploitation

L'association comptabilise les subventions de fonctionnement en produits dès la notification de la décision d'attribution. En fin d'exercice une analyse est menée afin de déterminer :

ENTREPRENEURS du Monde

- la part des subventions rattachables à l'exercice et non utilisée en totalité à porter en fonds dédiés,
- la part pluriannuelle des subventions à comptabiliser en produits constatés d'avance.

Dons des particuliers et des entreprises

Les dons encaissés ou dont l'engagement est certain au 31 décembre sont comptabilisés en ressources de l'exercice au poste « Ressources liées à la générosité du public ».

Ils font l'objet d'un reçu fiscal au titre de cet exercice.

3 INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

Actif

3.1.1 Actif immobilisé

Tableau de mouvements des immobilisations – en K€

Libellé	Valeur brute 31/12/2023	Acquisitions	Sorties	Valeur brute 31/12/2024
Concessions et droits similaires	73	7		81
Matériel de bureau et inform	57			57
TOTAL	130	7	-	138

Tableau de mouvements des amortissements – en K€

Libellé	Amortisst au 31/12/2023	Augm. Dotations	Cessions Reprises	Amortisst au 31/12/2024
Amort. Concessions et droits similaires	61	10		71
Amort. Matériel de bureau et inform	56	1		57
TOTAL	117	11	-	128

Titres de participation et créances rattachées – en €

Désignation	Montant	+	-	Cession	Net	Pays
Participations	310 956	-	-	-	310 956	
Parts sociales au Crédit Coopératif	107				107	France
Parts sociales au Crédit Agricole Centre-Est	100				100	France
Titres de participations dans Microfinance Solidaire 1,2%	1				1	France
Titres de participations dans Palmis Microfinance 94%	131 693				131 693	Haiti
Titres de participations dans Palmis Eneji 73%	178 755				178 755	Haiti
Titres de participations KURIOZ	300				300	France
TOTAL	310 956 €	- €	- €	- €	310 956 €	

Prêts aux programmes – en €

Désignation	Montant	+	-	Net	Pays
Prêt Xetic IMF MEC BAMTAARE	9 013			9 013	Sénégal
TOTAL	9 013 €	- €	- €	9 013 €	

Cautionnements – en €

Désignation	Montant	Pays
ALPTIS Immobilier dépôt de garantie pour le loyer des bureaux de Lyon 3	9 417	France
TOTAL	9 417 €	

3.1.2 Actif circulant

Créances – en €

Créances reçues par legs ou donations	Montant 2023	+	-	Net 2024	Projet
Suvention d' exploitation à recevoir	2 046 547	5 272 116	5 592 612	1 726 050	
UE	117 464	529 234	22 313	624 385	Multi pays et programmes
IECD	69 755			69 755	NRJ IECD
AURA	22 000		18 732	3 268	Multi pays et programmes
Coopération Monégasque	0	300 000	100 000	200 000	Multi pays et programmes
DGEFP	11 821	6 380	12 745	5 456	France-DSDA
Mairie de Paris	20 000	30 000	50 000	0	Multi pays et programmes
Métropole de Lyon	0	5 000	5 000	0	Togo-Ekofoda
Union des couveuses	-1 706		3 750	-5 456	France-DSDA
PIC	57 400			57 400	France-DSDA
FSE	0	93 659		93 659	France-DSDA
GIZ	59 787	2 197	61 984	0	Togo & Côte d'Ivoire
Expertise France	178 834		122 806	56 028	Multi pays et programmes
APDRA	33 000		33 000	0	Guinée
SYCTOM	30 305			30 305	Togo-Miawodo
AFD GHM	420 000			420 000	Multi pays et programmes
AFD BES	604 886	3 146	608 032	0	Multi pays et programmes
AFD-AGRO	423 000		423 000	0	Multi pays et programmes
AFD-ACE	0	342 500	171 250	171 250	Vietnam
AFD-CPP	0	3 960 000	3 960 000	0	Multi pays et programmes
TOTAL	2 046 547 €	5 272 116 €	5 592 612 €	1 726 050 €	

ENTREPRENEURS du Monde

Autres créances	Montant au 31/12/2024	< à 1 an	> à 1 an	Provision pour dépréciation	Affectation Pays
Créances sociales	22 225	22 225			France
CPAM subrogation	9 790				France
Taxes sur salaire	12 435				France
Créances terrain	1 765 154	778 501	986 653		Multipays
Sont Oo Tehtwin	236 456		236 456		Birmanie
Ate Co	193 333	193 333			Philippines
AcE	517 240		517 240		Vietnam
EdM Burkina	13 611	13 611			Burkina
Yikri	45 449	45 449			Burkina
Elili	86 700	86 700			Libéria
Ekileko	1 543	1 543			Côte d'Ivoire
Fina Tawa	149 703	149 703	-		Sénégal
Munafa	123 293	123 293			Sierra Leone
Mivo	61 646	61 646			Togo
GHM/GIPAP	43 767	43 767			Togo
Miawodo	48 323	48 323			Togo
EdM TOGO-Ekofoda	4 612	4 612			Togo
Atelier Ecole	6 522	6 522			Haiti
PE	232 957		232 957		Haiti
Créance de partenaires	182 906		182 906		France
Fonds de Dotation	182 906		182 906		France
Créance prestation Ecoles	2 880	2 880			France
DSDA	8 435	8 435			France
Créance Paypal (dons)	12 667	12 667			France
Débiteurs divers	4 350	4 350			
IVS	2 335	2 335			France
Produits à recevoir	33 141	33 141			France
Autres	2 000	2 000			
TOTAL	2 036 091 €	866 532 €	1 169 559 €	- €	

ENTREPRENEURS du Monde

Autres créances	Montant 2023	+	-	Net 2024	Projet
Fondations & Associations	983 607	1 167 944	1 254 170	897 381	
Fond. EdM	160 000	531 000	473 000	218 000	Levée de fonds Pitch & Give - Divers Programme et IFI
FAET	30 000		30 000	0	Burkina (Yikri) et Sierra Leone (Munafa)
Lord Michelham	550 000	240 000	450 000	340 000	Divers Programmes
Ste Irénée	14 607		14 607	0	France - ICI
Coordination Sud-FRIO	5 000		5 000	0	Projet FRIO
Fondation DB HUMAN	60 000	90 000	60 000	90 000	Sierra Leone (Munafa) et Libéria (Eliili)
Borénis	20 000		20 000	0	Divers Programmes
Fond.Pierre BELLON	65 000		65 500	-500	Togo - Miawodo
Fond.PMI	0	15 000	15 000	0	Haïti - PMS
Manteau St Martin	8 000		8 000	0	France - UTVE
Fondation BEL	15 000	15 000	15 000	15 000	Togo-Ekofoda
Fondation Dewavrin	6 000	20 000	6 000	20 000	Togo-Ekofoda
Fondation Artelia	10 000		10 000	0	Philippines-Ateco
Fondation Merymu	10 000		10 000	0	Haiti-PMS
Fondation Le Lien	30 000		30 000	0	Haiti-PMS
Fondation Gerondau	0	15 000	15 000	0	France-DSDA
Exo Foundation	0	9 063	9 063	0	ACE
Fondation l'Antigu	0	8 000	8 000	0	Burkina-Nafa Naana
Fondation Pro Femme	0	10 000	10 000	0	Sénégal-Fansoto
Fondation Urbis	0	144 881	0	144 881	Sénégal-Fina Tawa
Colam Initiative	0	70 000	0	70 000	Burkina-Nafa Naana
Autres	0			0	Levée de fonds Pitch & Give - Divers Programme
Fond.d'Entreprises et Entreprises	167 670	255 100	162 770	260 000	
Fondation Initiative et Finance	0	90 000	30 000	60 000	Sierra Leone-Munafa
Accor Solidarity	0	25 000	0	25 000	France-DSDA
Comgest Found	60 000		30 000	30 000	Sénégal - Munafa
Fond.EDF	23 670	8 600	32 270	0	Cambodge (Pteah Baitong) et France (DSDA)
Fondation REXEL	40 000		40 000	0	Nafa Naana et Ateco
Fondation Caisse Epargne	35 000		17 500	17 500	France-DSDA
Fonds VALOREM	9 000		9 000	0	Sénégal - Fawrou
Fondation RSM	0	2 000	2 000	0	France-DSDA
Fondation LCL	0	2 000	2 000	0	France-DSDA
Fonds de dotation compagnie fruitière	0	27 500	0	27 500	Sénégal-Fina Tawa
Helios Trust	0	100 000	0	100 000	Divers Programmes
TOTAL	1 151 277 €	1 423 044 €	1 416 940 €	1 157 381 €	
TOTAL Autres Créances				3 193 472 €	

ENTREPRENEURS du Monde

Charges constatées d'avance – en €

Désignation	Montant au 31/12/2024
Diverses dépenses de fonctionnement payées d'avance	4 374
Subventions versées sur le terrain non consommées au 31/12/2024	-
TOTAL	4 374 €

Disponibilités et Valeurs Mobilières Placement

Le montant des disponibilités et valeurs mobilières de placement, au 31 décembre 2024, s'élève à 2 666 294 €.

Passif

3.1.3 Fonds propres – en €

Tableau de variation des fonds propres	2023	+	-	2024
Fonds propres sans droit de reprise	63 583	-	-	63 583
Autres réserves	534 790	-	-	534 790
Report à Nouveau	167 240		320 493	- 153 253
Résultat de l'exercice	- 320 493	135 610		135 610
TOTAL	445 120 €	135 610 €	320 493 €	580 731 €

3.1.4 Provision pour risques et charges – en €

Tableau de variation des capitaux propres	2023	+	-	2024
Pour risques	-	14 304	-	14 304
Pour litiges	-	31 251	-	31 251
Pour perte de change	61 188	110 784	61 188	110 784
<i>Sur l'en-cours Kiva (AcE)</i>	26 249	39 529	26 249	39 529
<i>Perte latente de change (PMS)</i>	34 939		34 939	-
<i>Perte latente de change (SOO)</i>	-	71 256	-	71 256
TOTAL	61 188 €	156 339 €	61 188 €	156 339 €

3.1.5 Les fonds dédiés

Tableau de variation des fonds dédiés	2023	Reports	Reprise		Dotation	2024	
			Montant global	Dont remboursement		Montant global	dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Fondations, associations et entreprises	28 150	-	28 150	-	-	-	-
Togo - GHM	28 150	-	28 150	-	-	-	-
Subventions publiques	41 024	-	41 024	-	22 768	22 768	-
Haiti - Atelier école	6 270	-	6 270	-	-	-	-
Yikri	4 754	-	4 754	-	4 754	4 754	-
AFD	30 000	-	30 000	-	18 014	18 014	-
Autres organismes	41 395	-	41 395	-	160 923	160 923	-
Pteah Baitong	23 670	-	23 670	-	-	-	-
Liberia	6 724	-	6 724	-	-	-	-
Myanmar - SOO	-	-	-	-	136 000	136 000	-
Sénégal-99F	2 900	-	2 900	-	2 428	2 428	-
Togo - GHM	8 100	-	8 100	-	-	-	-
Haïti - PMS	-	-	-	-	22 495	22 495	-
Dons	23 591	-	23 591	-	8 050	8 050	-
Togo - GHM	20 466	-	20 466	-	-	-	-
Sénégal-99F	3 125	-	3 125	-	-	-	-
CEFOR	-	-	-	-	8 050	8 050	-
TOTAL	134 160	-	134 160	-	191 741	191 741	-

3.1.6 Dettes

Dettes financières – en €

	2023	+	-	2024	<1 an	>1 an et <5 ans	> 5 ans
Emprunts et dettes auprès des Etabl. de crédits	180 926	-	131 335	49 591	30 571	19 020	-
Prêt participatif France Active	48 407		48 407	-			
Prêt participatif Crédit Coopératif	26 021		20 773	5 249	5 249		
Prêt participatif Crédit Agricole Centre Est	20 000		20 000	-			
Prêt participatif Crédit Agricole Touraine Poitou	17 262		17 139	123	123		
Prêt Garanti par l'Etat	69 236		25 016	44 220	25 199	19 020	
Emprunts et dettes financières divers	447 595	8 390	104 961	351 024	201 024	150 000	-
Emprunts et dettes conditions particulières	350 000		100 000	250 000	100 000	150 000	
Autres emprunts	92 634			92 634	92 634		
Intérêts courus s/Billet à Ordre	4 961	8 390	4 961	8 390	8 390		
TOTAL	628 521 €	8 390 €	236 296 €	400 615 €	231 595 €	169 020 €	- €

Dettes fiscales et sociales – en €

Dettes fiscales et sociales	Solde au 31/12/24	Dette - 1 an
Sur congés payés	83 918	83 918
Sur frais professionnels du personnel	6 031	6 031
Ch.à payer au personnel	2 544	2 544
Organismes sociaux et fiscaux	68 232	68 232
<i>URSSAF (dont Contr. Emploi Handicap)</i>	<i>44 038</i>	
<i>Pôle Emploi Expatriés</i>	<i>174</i>	
<i>Malakoff Mederic</i>	<i>9 073</i>	
<i>Verspieren</i>	<i>12 446</i>	
<i>Impot-Prel.à la source</i>	<i>2 502</i>	
TOTAL	228 958 €	

ENTREPRENEURS du Monde

Autres dettes – En €

	Montant au 31/12/2024	Dettes - 1 an	Dettes > 1 an et < à 5 ans	Dettes > 5 ans	Affectation Pays
Dettes vis-à-vis de Pteah Baitong	4 039	4 039			Cambodge
Dettes vis-à-vis du Burkina Faso	236 025	236 025			Burkina
<i>Yikri</i>	179 341	179 341			
<i>Nafa Naana</i>	43 018	43 018			
<i>Emergence</i>	13 666	13 666			
Dettes vis-à-vis de Wakili	110 651	110 651			Guinée
Dettes vis-à-vis de Fansoto	122 210	122 210			Sénégal
Dettes vis-à-vis Kiva AnhChiEm	283 055		283 055		Vietnam
Dettes vis-à-vis de PMS	159 914	159 914			Haïti
Autres dettes	377 309	377 309			Transversal
<i>sous-total</i>	1 293 202 €	1 010 147 €	283 055 €	- €	
Charges à payer au 31/12/2024					
Autres charges à payer	-	-			France
Ch. à payer Programmes	-	-			Multipays
<i>sous-total</i>	- €	- €			
TOTAL autres dettes	1 293 202 €	1 010 147 €	283 055 €	- €	

Produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Montant au 31/12/2024	Pays
Fondations	1 059 217	Multipays
Publics	4 164 075	Multipays
TOTAL	5 223 293 €	

Les PCA concernent principalement la part des financements pluriannuels ou annuels qui est relative à une période postérieure au 1er janvier 2025. Parmi ce montant, figure 2,1M€ au titre du financement AFD CPP évoqué à la note « 4 INFORMATIONS RELATIVES AUX COMPTES DE GESTION. »

4 INFORMATIONS RELATIVES AUX COMPTES DE GESTION

La présentation des mouvements sur fonds dédiés en résultat d'exploitation est une résultante de l'application du nouveau règlement comptable de l'ANC 2018-06

Ainsi apparait dans le total des produits d'exploitation la ligne « utilisation des fonds dédiés, et dans le total charges d'exploitation la ligne « reports en fonds dédiés ».

L'année 2024 est marquée par un excédent de 135 610 €.

Cet excédent provient essentiellement d'une augmentation de nos produits d'exploitation (+17% par rapport à 2023) qui se traduit à la fois par une augmentation de nos financements publics (+46%), de nos dons (+16%) et de nos mécénats (+10%).

Nos financements publics, en baisse l'année dernière suite à l'arrêt de certains financements et au décalage d'autres, atteignent ainsi un niveau historiquement élevé notamment grâce à un nouveau financement de l'Agence Française de Développement (signature d'une Convention de Partenariat Pluriannuel (CPP) de 4M€ pour la période 2024-2025, avec un nouveau financement prévu pour 2026-2027) essentiel pour accroître notre pouvoir d'agir.

Nos charges d'exploitation ont également augmenté, mais à un niveau moins élevé (+11%), pour revenir à un niveau proche de celui de 2022. Cette augmentation, possible majoritairement grâce à la CPP, se retrouve dans nos deux principaux postes de dépenses, à savoir nos charges salariales (+10%) et nos soutiens apportés à nos partenaires (+12%). Ces derniers ont notamment dû être plus importants dans des pays où le contexte a été instable et difficile (en Haïti et au Burkina Faso, entre autres).

A noter également l'absence de charges exceptionnelles significatives contrairement à 2023 où un abandon de créance auprès d'un de nos partenaires en Asie expliquait principalement un résultat exceptionnel déficitaire de -182K€.

L'année 2025 devrait suivre la même tendance, avec le maintien d'un niveau de financements publics élevé et des charges d'exploitation qui continueront de suivre le développement de notre structure dans une situation internationale toujours compliquée.

Evaluation des contributions volontaires en nature

Ce sont 287 heures de bénévolat qui ont été valorisées cette année 2024, contre 250 heures en 2023. Ces temps de bénévolat se concentrent majoritairement sur les départements 'Communication' et 'Finance'.

Cette année, ce sont 527 581 € d'aides et subventions qui ont été collectées directement par les programmes soutenus par Entrepreneurs du Monde, nous valorisons cette levée de fonds au pied du CROD.

5 ENGAGEMENTS HORS BILAN

Entrepreneurs du Monde ne provisionne pas ses engagements de retraite.

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ à la retraite, en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite s'élève à 22 020 € charges comprises.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3.5%
- Taux d'évolution des salaires : 3%
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de charges sociales : 39%

6 EVENEMENT POST CLOTURE

Néant.

7 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

La loi n° 91-772 du 7 août 1991 relative aux organismes faisant appel à la générosité publique a imposé, en son article 4 « l'établissement d'un Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD) », qui est la version analytique du compte de résultat par nature.

C'est la mise en place d'un analytique précis et d'un suivi des temps rigoureux qui nous permet de réaliser le CROD.

1.1 Généralités

Le compte de résultat par origine et destination (CROD) permet de reprendre l'ensemble des flux du compte de résultat et donc de refléter le modèle économique des entités qui font appel public à la générosité. Une colonne dans ce tableau permet d'isoler tous les flux relatifs à la générosité du public.

Le compte CROD regroupe l'ensemble des emplois et des ressources de l'exercice. Il se décompose en 2 colonnes par exercice.

La première colonne répartit la totalité des produits et des charges en diverses catégories en fonction de leur origine et destination. La seconde colonne ne contient que les produits issus de la générosité du public et l'emploi qui en a été fait.

Le compte emplois ressources ayant pour but d'améliorer l'information auprès des particuliers sur l'usage qui est fait de leurs dons, les deux autres colonnes se concentrent sur les ressources collectées auprès du public ainsi que leur usage.

1.2 Produits par origine

Les produits sont répartis en 5 grandes catégories :

- Les produits liés à la générosité du public :

Dans cette sous-catégorie, l'association a enregistré :

- Les dons collectés auprès des particuliers,
- Les legs perçus sur l'exercice,
- Le mécénat des entreprises et fondations,
- Les autres produits liés à la générosité du public.

- Les produits non liés à la générosité du public : Il s'agit essentiellement des transferts de charge entre les programmes et avec le siège d'Entrepreneurs du Monde ; il s'agit également de nos prestations de service,
- Les subventions et autres concours publics,
- Les reprises sur provisions et dépréciations,
- L'utilisation des fonds dédiés antérieurs.

1.3 Charges par destination

Le CROD propose six grandes catégories de charges :

- Les charges de missions sociales :

Les missions sociales sont les actions réalisées en vue de répondre à l'objet social de l'association.

On considère que les dépenses de missions sociales sont celles qui disparaîtraient si les missions n'étaient plus assurées. Elles sont donc celles que nous pouvons rattacher directement et analytiquement à un programme d'Entrepreneurs du Monde.

ENTREPRENEURS du Monde

A l'intérieur des charges de missions sociales, nous considérons les charges réalisées en France et celles réalisées à l'étranger. Les charges de mission sociale réalisées à l'étranger regroupent l'ensemble des charges engagées pour une organisation ou une activité à l'étranger, indépendamment du lieu de paiement. Par exemple un appui technique réalisé pour notre programme SOO au Myanmar est à considérer comme une charge réalisée à l'étranger même si l'appui technique a été payé en France.

La norme comptable différencie également les charges de missions sociales réalisées directement par Entrepreneurs du Monde de celles qui transitent par un organisme extérieur. Nous pouvons ainsi distinguer facilement les aides directement versées aux programmes que nous soutenons.

- Les frais de recherche de fonds :

Les frais de recherche de fonds correspondent aux dépenses qui permettent directement de collecter des fonds. Il s'agit principalement du coût du personnel du département 'Communication'.

- Les frais de fonctionnement :

Les frais de fonctionnement sont indispensables à la bonne marche de l'association.

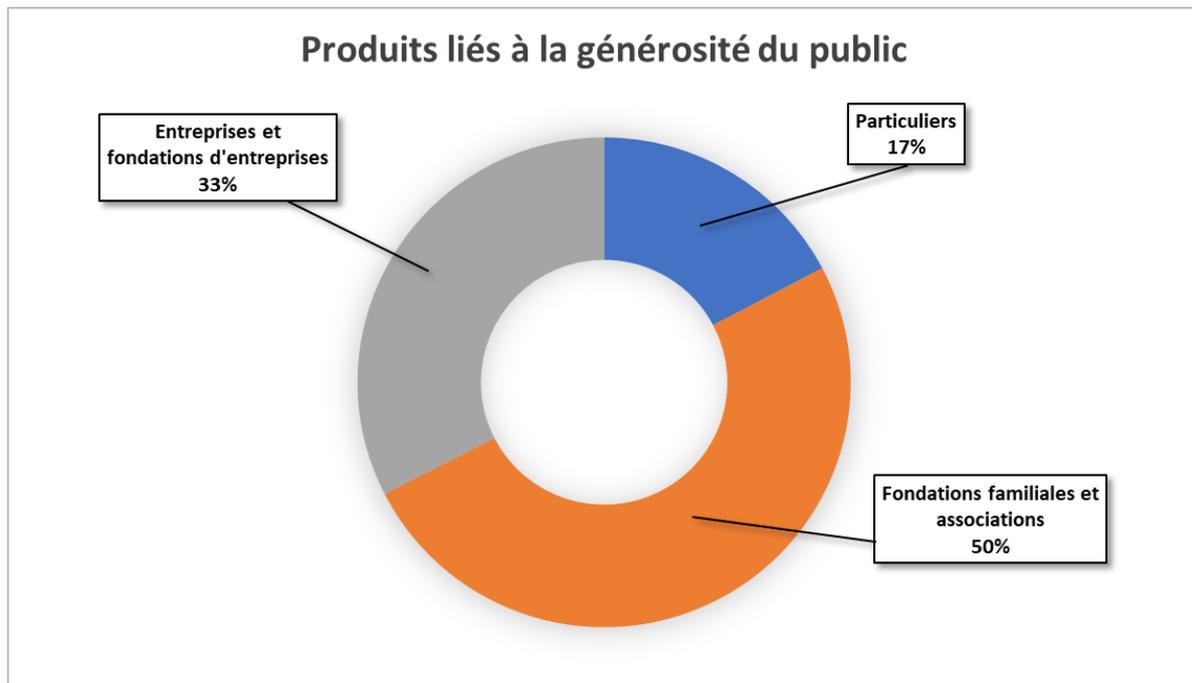
Par différence, il s'agit des charges 'décaissables' desquelles nous soustrayons les dépenses de missions sociales et celles de recherche de fonds.

Ils correspondent principalement aux coûts des fonctions supports que nous ne pouvons pas affecter directement aux programmes, aux coûts de location de nos bureaux, de la maintenance informatique et aux services et intérêts bancaires.

8 COMPTE EMPLOI RESSOURCES (CER)

COMPTE EMPLOIS RESSOURCES					
EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE 2024	EXERCICE 2023	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE 2024	EXERCICE 2023
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. Missions sociales	1 849 252	1 961 853	1. Ressources liées à la générosité du public	2 501 125	2 257 755
1.1 Réalisées en France	309 852	315 457	1.1 Cotisations sans contrepartie	2 465	1 540
- Actions réalisées directement	137 871	126 772	1.2 Dons, legs et mécénats	2 498 660	2 256 215
- Versements à d'autres organismes agissant en France	171 981	188 685	- Dons manuels	429 663	370 885
1.2 Réalisées à l'étranger	1 539 401	1 646 396	- Legs, donations et assurances-vie	0	0
- Actions réalisées directement	397 234	574 948	- Mécénats	2 068 997	1 885 331
- Versements à d'autres organismes agissant à l'étranger	1 142 167	1 071 448	1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	0	0
2. Frais de recherche de fonds	114 965	164 304			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	114 965	164 304			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	0	0			
3. Frais de fonctionnement	396 656	296 563			
TOTAL DES EMPLOIS	2 360 873	2 422 719	TOTAL DES RESSOURCES	2 501 125	2 257 755
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	64 415	15 507	2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5. REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	168 973	41 024	3. UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	93 135	221 495
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	0	0	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	2 594 260	2 479 251	TOTAL	2 594 260	2 479 251
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)		
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public (-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)		
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE 2024	EXERCICE 2023	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE 2024	EXERCICE 2023
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. Contributions volontaires aux missions sociales	0	0	1. Contributions volontaires liées à la générosité du public	42 966	41 820
- Réalisées en France	0	0	- Bénévolat	42 966	41 820
- Réalisées à l'étranger	0	0	- Financements touchés sur le terrain	0	0
2. Contributions volontaires à la recherche de fonds	0	0	- Dons en nature	0	0
3. Contributions volontaires au fonctionnement	42 966	41 820			
TOTAL	42 966	41 820	TOTAL	42 966	41 820

Les ressources financières d'Entrepreneurs du Monde s'élèvent en 2024 à 6,2 M €. Elles proviennent à hauteur de 40% de la générosité du public. Le montant des produits liés à la générosité du public est en hausse (+11%) par rapport à 2023. Malgré un contexte incertain, nos donateurs continuent, sans faiblir, à soutenir nos actions et nous donnent une indépendance par rapport aux financements publics. La générosité du public se ventile comme suit :



Les ressources financières d'Entrepreneurs du Monde proviennent également des financements publics, à hauteur de 51%. Leur montant est en nette augmentation par rapport à 2023 (+1M €).

Il faut noter ici que 70% des financements publics provient de l'Agence Française de Développement, notre principal partenaire, sans lequel nous ne pourrions mener nos activités.

En termes d'utilisation des ressources, 74 % ont été consacrées à notre mission sociale. En parallèle, nos frais de fonctionnement représentent 16% en 2024.

Ces indicateurs montrent notre capacité à utiliser les fonds qui nous sont confiés au plus près des bénéficiaires.

Les aides directes versées par Entrepreneurs du Monde peuvent aussi se présenter par zone géographique :

	2024	2023
Afrique	70%	71%
Haïti	16%	12%
France	8%	9%
Asie	6%	8%
TOTAL		

9 ETAT DES AVANTAGES ET RESSOURCES PROVENANT DE L'ETRANGER (EAR)

La loi confortant le respect des principes de la République, du 24 août 2021 (dite loi séparatisme), a introduit une nouvelle obligation conséquente pour les associations, les associations culturelles et les fonds de dotation en les contraignant dans certains cas à établir et publier un « état des avantages et ressources provenant de l'étranger » (EAR).

Cette novation a été guidée par le législateur dans un souci d'améliorer le suivi et la transparence financière de certaines associations qui perçoivent des fonds et avantages afin d'assurer la promotion de valeurs et de principes en opposition avec ceux de la République, l'instrumentalisation politique, notamment par des puissances étrangères, de ces associations à des fins contraires aux principes de la laïcité et de la République.

Au mieux de notre compréhension, nous avons élaboré cet état financier avec les hypothèses suivantes :

- En considérant la date de l'encaissement (donc différence possible avec produits en comptabilité) issu de notre CRM Salesforce. Seuls les ressources de prestations qui ne sont pas dans Salesforce sont issues de notre logiciel comptable.
- En considérant le montant de l'encaissement tel que saisi dans Salesforce donc correspondant au montant total du financement acquis.
- En considérant que l'Union Européenne est un état.

ENTREPRENEURS du Monde

Etat du contributeur	Date de l'avantage ou de la ressource	Personnalité juridique du contributeur	Nature de l'avantage ou de la ressource	Caractère direct ou indirect de l'avantage ou de la ressource	Mode de paiement	Montant ou valorisation
ALLEMAGNE	16/08/2024	Etat ou collectivité publique	Subvention	Direct	Virement	10 959,57 €
ALLEMAGNE	11/11/2024	Etat ou collectivité publique	Subvention	Direct	Virement	50 744,20 €
TOTAL ALLEMAGNE						61 703,77 €
BELGIQUE	25/01/2024	Autre personne morale	Contribution	Direct	Virement	950,00 €
BELGIQUE	15/04/2024	Personnes physiques	Don	Direct	Virement	2 350,00 €
BELGIQUE	17/04/2024	Personnes physiques	Don	Direct	Virement	100,00 €
BELGIQUE	31/12/2024	Autre personne morale	Contribution	Direct	Virement	10 000,00 €
TOTAL BELGIQUE						13 400,00 €
CAMBODGE	23/01/2024	Autre personne morale	Produit de vente	Direct	Virement	270,10 €
CAMBODGE	10/06/2024	Autre personne morale	Produit de vente	Direct	Virement	269,97 €
CAMBODGE	03/09/2024	Autre personne morale	Produit de vente	Direct	Virement	264,91 €
CAMBODGE	18/09/2024	Autre personne morale	Produit de vente	Direct	Virement	84,15 €
CAMBODGE	09/10/2024	Autre personne morale	Contribution	Direct	Virement	9 063,04 €
TOTAL CAMBODGE						9 952,17 €
EMIRATS ARABES UNIS	13/07/2024	Personnes physiques	Don	Direct	CB	50,00 €
EMIRATS ARABES UNIS	15/07/2024	Personnes physiques	Don	Direct	CB	500,00 €
EMIRATS ARABES UNIS	19/08/2024	Personnes physiques	Don	Direct	CB	300,00 €
TOTAL EMIRATS ARABES UNIS						850,00 €
ETATS-UNIS	06/04/2024	Personnes physiques	Don	Direct	CB	360,00 €
ETATS-UNIS	24/05/2024	Autre personne morale	Contribution	Direct	Virement	138 161,45 €
ETATS-UNIS	29/10/2024	Autre personne morale	Contribution	Direct	Virement	106,64 €
ETATS-UNIS	17/11/2024	Personnes physiques	Don	Direct	CB	100,00 €
ETATS-UNIS	24/12/2024	Autre personne morale	Contribution	Direct	Virement	150,38 €
TOTAL ETATS-UNIS						138 878,47 €
GUINÉE	12/06/2024	Etat ou collectivité publique	Subvention	Direct	Virement	33 000,00 €
TOTAL GUINEE						33 000,00 €
ITALIE	28/02/2024	Personnes physiques	Don	Direct	CB	116,80 €
ITALIE	12/07/2024	Personnes physiques	Don	Direct	CB	200,00 €
ITALIE	26/08/2024	Personnes physiques	Don	Direct	Paypal	300,00 €
ITALIE	15/11/2024	Personnes physiques	Don	Direct	Paypal	200,00 €
ITALIE	16/12/2024	Personnes physiques	Don	Direct	Paypal	150,00 €
TOTAL ITALIE						966,80 €
LUXEMBOURG	26/01/2024	Personnes physiques	Don	Direct	Virement	25,00 €
LUXEMBOURG	27/02/2024	Personnes physiques	Don	Direct	Virement	25,00 €
LUXEMBOURG	26/03/2024	Personnes physiques	Don	Direct	Virement	25,00 €
LUXEMBOURG	26/04/2024	Personnes physiques	Don	Direct	Virement	25,00 €
LUXEMBOURG	28/05/2024	Personnes physiques	Don	Direct	Virement	25,00 €
LUXEMBOURG	26/06/2024	Personnes physiques	Don	Direct	Virement	25,00 €
LUXEMBOURG	26/09/2024	Personnes physiques	Don	Direct	Virement	25,00 €
LUXEMBOURG	26/10/2024	Personnes physiques	Don	Direct	Virement	25,00 €
LUXEMBOURG	17/11/2024	Personnes physiques	Don	Direct	CB	200,00 €
LUXEMBOURG	18/11/2024	Personnes physiques	Don	Direct	CB	100,00 €
LUXEMBOURG	18/11/2024	Personnes physiques	Don	Direct	CB	100,00 €
LUXEMBOURG	21/11/2024	Personnes physiques	Don	Direct	CB	300,00 €
LUXEMBOURG	21/11/2024	Personnes physiques	Don	Direct	CB	300,00 €
LUXEMBOURG	21/11/2024	Personnes physiques	Don	Direct	CB	200,00 €
LUXEMBOURG	22/11/2024	Personnes physiques	Don	Direct	Mécénat de compétences	6 000,00 €
LUXEMBOURG	26/11/2024	Personnes physiques	Don	Direct	Virement	25,00 €
LUXEMBOURG	30/11/2024	Personnes physiques	Don	Direct	CB	400,00 €
LUXEMBOURG	03/12/2024	Personnes physiques	Don	Direct	Virement	1 000,00 €
LUXEMBOURG	06/12/2024	Personnes physiques	Don	Direct	Virement	5 000,00 €
LUXEMBOURG	06/12/2024	Personnes physiques	Don	Direct	Virement	5 000,00 €
LUXEMBOURG	06/12/2024	Autre personne morale	Contribution	Direct	CB	100,00 €
LUXEMBOURG	06/12/2024	Autre personne morale	Contribution	Direct	CB	100,00 €
LUXEMBOURG	06/12/2024	Autre personne morale	Contribution	Direct	CB	100,00 €
LUXEMBOURG	06/12/2024	Autre personne morale	Contribution	Direct	CB	100,00 €
LUXEMBOURG	09/12/2024	Personnes physiques	Don	Direct	Virement	1 000,00 €
LUXEMBOURG	09/12/2024	Personnes physiques	Don	Direct	Virement	500,00 €
LUXEMBOURG	09/12/2024	Personnes physiques	Don	Direct	Virement	500,00 €
LUXEMBOURG	09/12/2024	Personnes physiques	Don	Direct	Virement	200,00 €
LUXEMBOURG	09/12/2024	Personnes physiques	Don	Direct	Virement	200,00 €
LUXEMBOURG	09/12/2024	Personnes physiques	Don	Direct	Virement	200,00 €
LUXEMBOURG	13/12/2024	Autre personne morale	Contribution	Direct	Virement	350,00 €
LUXEMBOURG	13/12/2024	Autre personne morale	Contribution	Direct	Virement	300,00 €
LUXEMBOURG	13/12/2024	Autre personne morale	Contribution	Direct	Virement	250,00 €
LUXEMBOURG	13/12/2024	Autre personne morale	Contribution	Direct	Virement	200,00 €
LUXEMBOURG	13/12/2024	Autre personne morale	Contribution	Direct	Virement	200,00 €
LUXEMBOURG	13/12/2024	Autre personne morale	Contribution	Direct	Virement	200,00 €
LUXEMBOURG	18/12/2024	Personnes physiques	Don	Direct	Paypal	25,00 €
TOTAL LUXEMBOURG						23 750,00 €

ENTREPRENEURS du Monde

Etat du contributeur	Date de l'avantage ou de la ressource	Personnalité juridique du contributeur	Nature de l'avantage ou de la ressource	Caractère direct ou indirect de l'avantage ou de la ressource	Mode de paiement	Montant ou valorisation
MONACO	28/06/2024	Etat ou collectivité publique	Subvention	Direct	Virement	100 000,00 €
MONACO	06/07/2024	Personnes physiques	Don	Direct	CB	300,00 €
MONACO	18/11/2024	Personnes physiques	Don	Direct	CB	3 000,00 €
MONACO	18/11/2024	Personnes physiques	Don	Direct	CB	2 000,00 €
TOTAL MONACO						105 300,00 €
MYANMAR	30/09/2024	Autre personne morale	Produit de vente	Direct	Virement	3 608,00 €
TOTAL MYANMAR						3 608,00 €
PAYS BAS	26/10/2024	Autre personne morale	Contribution	Direct	Virement	11 000,00 €
TOTAL PAYS BAS						11 000,00 €
POLOGNE	16/12/2024	Personnes physiques	Don	Direct	CB	25,00 €
TOTAL POLOGNE						25,00 €
ROYAUME-UNI	12/07/2024	Personnes physiques	Don	Direct	CB	100,00 €
ROYAUME-UNI	15/11/2024	Personnes physiques	Don	Direct	CB	5 000,00 €
TOTAL ROYAUME UNI						5 100,00 €
SIERRA LEONE	01/07/2024	Autre personne morale	Produit de vente	Direct	Virement	1 870,00 €
TOTAL SIERRA LEONE						1 870,00 €
SINGAPORE	13/12/2024	Personnes physiques	Don	Direct	CB	200,00 €
TOTAL SINGAPORE						200,00 €
SUISSE	03/01/2024	Personnes physiques	Don	Direct	Prélèvement automatique	100,00 €
SUISSE	03/01/2024	Personnes physiques	Don	Direct	Prélèvement automatique	75,00 €
SUISSE	15/01/2024	Autre personne morale	Contribution	Direct	Virement	60 000,00 €
SUISSE	01/02/2024	Personnes physiques	Don	Direct	Prélèvement automatique	100,00 €
SUISSE	01/03/2024	Personnes physiques	Don	Direct	Prélèvement automatique	100,00 €
SUISSE	11/03/2024	Personnes physiques	Don	Direct	CB	500,00 €
SUISSE	27/03/2024	Autre personne morale	Contribution	Direct	Virement	40 000,00 €
SUISSE	27/03/2024	Autre personne morale	Contribution	Direct	Virement	40 000,00 €
SUISSE	27/03/2024	Autre personne morale	Contribution	Direct	Virement	40 000,00 €
SUISSE	03/04/2024	Personnes physiques	Don	Direct	Prélèvement automatique	100,00 €
SUISSE	03/04/2024	Personnes physiques	Don	Direct	Prélèvement automatique	75,00 €
SUISSE	05/04/2024	Autre personne morale	Contribution	Direct	Virement	40 000,00 €
SUISSE	02/05/2024	Personnes physiques	Don	Direct	Prélèvement automatique	100,00 €
SUISSE	22/05/2024	Autre personne morale	Contribution	Direct	Virement	40 000,00 €
SUISSE	03/06/2024	Personnes physiques	Don	Direct	Prélèvement automatique	100,00 €
SUISSE	14/06/2024	Autre personne morale	Contribution	Direct	Virement	40 000,00 €
SUISSE	14/06/2024	Autre personne morale	Contribution	Direct	Virement	40 000,00 €
SUISSE	14/06/2024	Autre personne morale	Contribution	Direct	Virement	30 000,00 €
SUISSE	25/06/2024	Autre personne morale	Contribution	Direct	Virement	30 000,00 €
SUISSE	02/07/2024	Personnes physiques	Don	Direct	Prélèvement automatique	100,00 €
SUISSE	02/07/2024	Personnes physiques	Don	Direct	Prélèvement automatique	75,00 €
SUISSE	01/08/2024	Personnes physiques	Don	Direct	Prélèvement automatique	100,00 €
SUISSE	02/09/2024	Personnes physiques	Don	Direct	Prélèvement automatique	100,00 €
SUISSE	01/10/2024	Personnes physiques	Don	Direct	Prélèvement automatique	100,00 €
SUISSE	02/10/2024	Personnes physiques	Don	Direct	Prélèvement automatique	75,00 €
SUISSE	11/10/2024	Autre personne morale	Contribution	Direct	Virement	40 000,00 €
SUISSE	01/11/2024	Personnes physiques	Don	Direct	Prélèvement automatique	100,00 €
SUISSE	08/11/2024	Personnes physiques	Don	Direct	CB	1 000,00 €
SUISSE	21/11/2024	Autre personne morale	Contribution	Direct	Virement	40 000,00 €
SUISSE	02/12/2024	Personnes physiques	Don	Direct	Prélèvement automatique	100,00 €
TOTAL SUISSE						483 000,00 €
UNION EUROPEENNE	25/06/2024	Etat ou collectivité publique	Subvention	Direct	Virement	16 614,00 €
TOTAL UNION EUROPEENNE						16 614,00 €
TOTAL EAR						909 218,21 €